

08 septembre 2025

Observations :

34 mm sont tombés en plus des forts orages précédents. L'humidité est restée présente pendant plusieurs jours, avec des températures assez douces. Certaines syrahs avancées en maturité ont commencé à pourrir ponctuellement. La plupart des grappes restent saines. La quasi-totalité des grenaches restent dans un état sanitaire excellent.

La dégustation des baies démontre une belle avancée de la maturité phénolique et aromatique. La sensation de dilution est déjà en train de diminuer. Les profils syrahs sont intéressants, et les grenaches s'approchent, même s'il en manque encore. Les mourvèdres suivent les grenaches de près.

Par rapport à la semaine dernière :

Le poids des baies s'est stabilisé. Les grains ne gonflent plus, et même diminuent légèrement. Les TAV probables, les Acidités Totales et les pH avancent de concert, de manière équilibrée. C'est le signe d'une maturation qui se fait dans de bonnes conditions.

Les teneurs en azote diminuent légèrement, alors que les potassiums augmentent rapidement !

En termes de précocité, les équilibres de cette semaine nous ramènent parfaitement dans la moyenne des 10 dernières années. Ces données sont plus en accord avec le relatif retard constaté au printemps, et surtout à la maturité tannique des baies (dégustation).

L'impact de ces pluies est toujours très favorable.

Nous pouvons identifier de nombreuses similitudes avec le millésime 2019 qui est la seule année ayant eu des baies plus petites que 2025.

Par rapport aux millésimes précédents :

Vous trouverez dans les pages suivantes des courbes d'évolution de certains paramètres pertinents, sur cépage grenache, sur 10 millésimes (2016 à 2025).

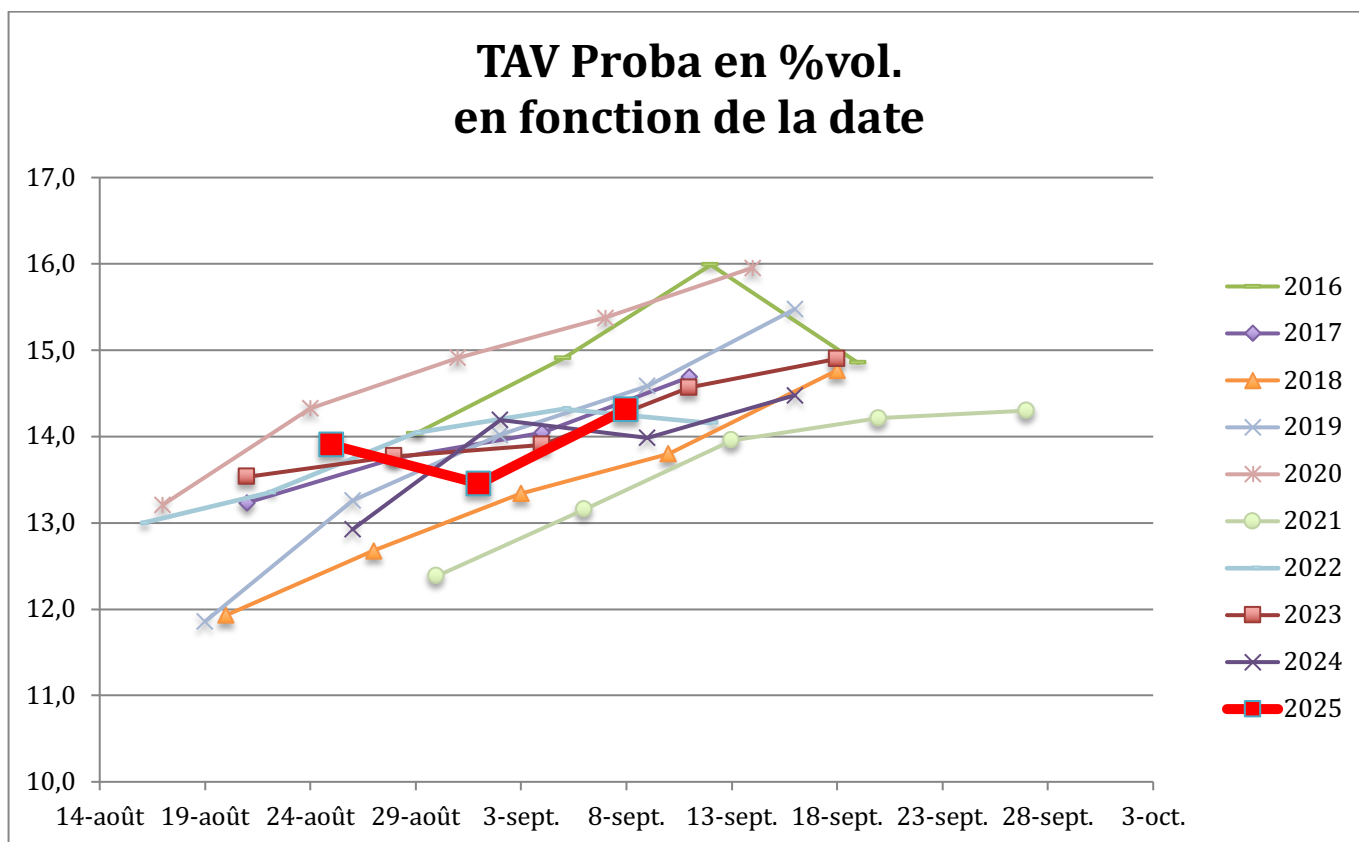
Les comparaisons sont faites soit en fonction de la date, soit à degrés probables équivalents. Chaque schéma est commenté. Ces documents permettent de visualiser l'évolution, la tendance par rapport aux autres années, et les similitudes entre millésimes.

Le millésime en cours est systématiquement représenté par la courbe rouge.

Conclusion :

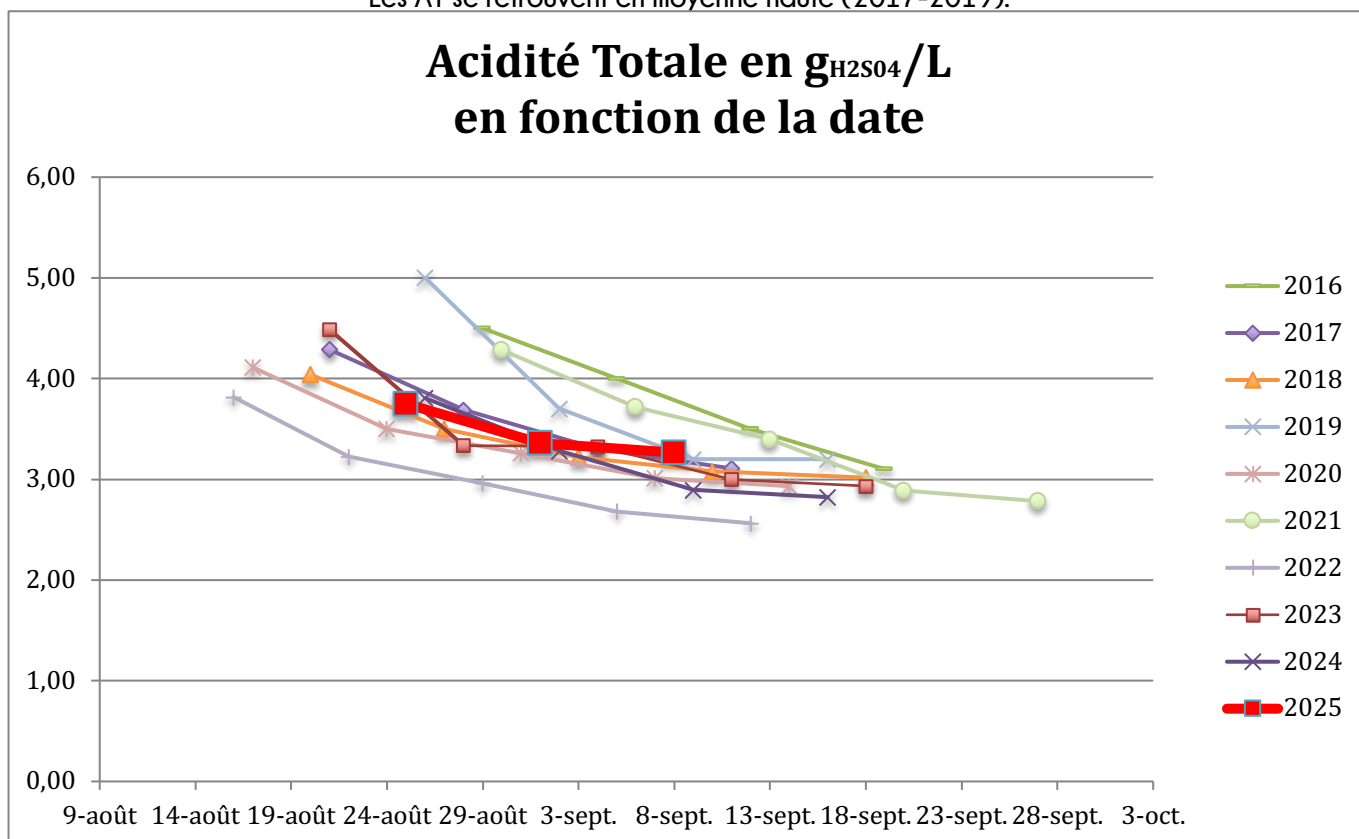
Tout se passe très bien pour le moment. La plupart des syrahs semblent prêtes à être ramassées ; les grenaches évoluent bien. Ils sont suivis de près cette année par les mourvèdres.

Soyez attentifs à l'état sanitaire de vos parcelles les plus chargées. Même si la météo n'annonce plus de précipitations dans l'immédiat, des mesures prophylactiques sont toujours judicieuses (effeuillage autour des grappes, régulation des charges sur certains pieds, suppression de l'herbe sous le rang...)

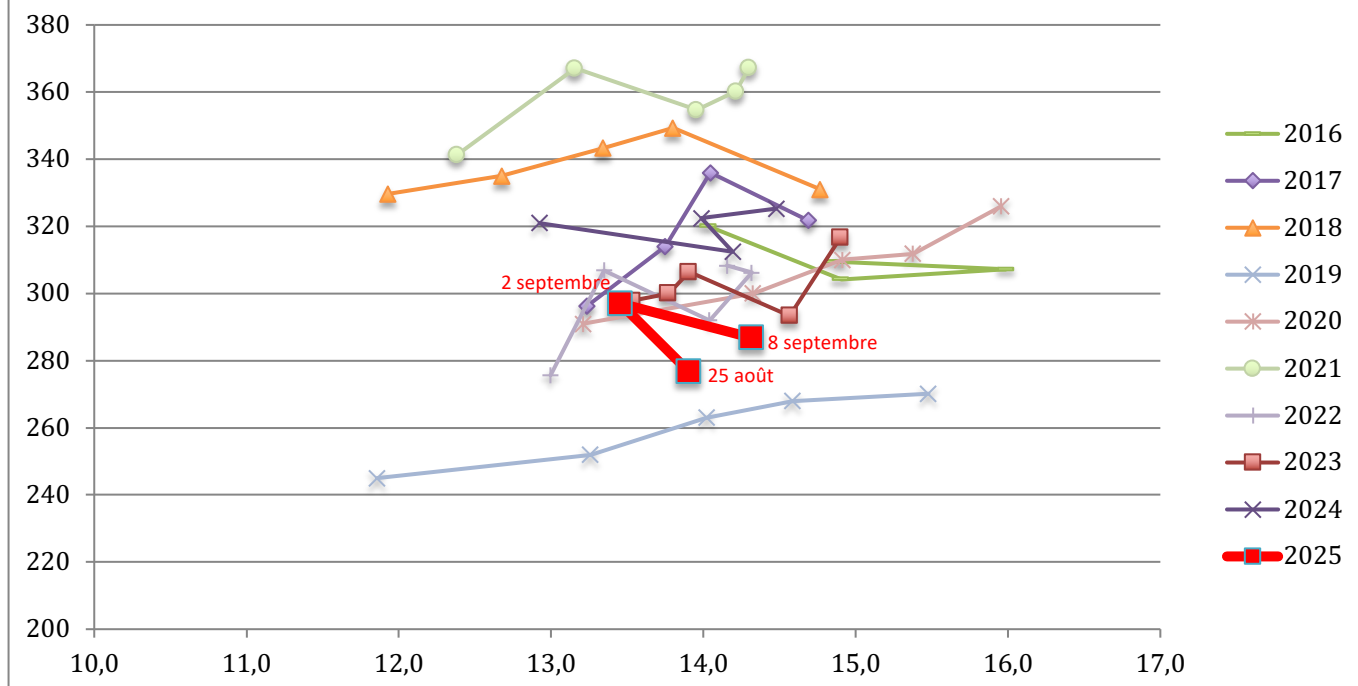


Les TAV probables augmentent de nouveau et se retrouvent dans la moyenne (2017-2019-2023).

Les AT se retrouvent en moyenne haute (2017-2019).



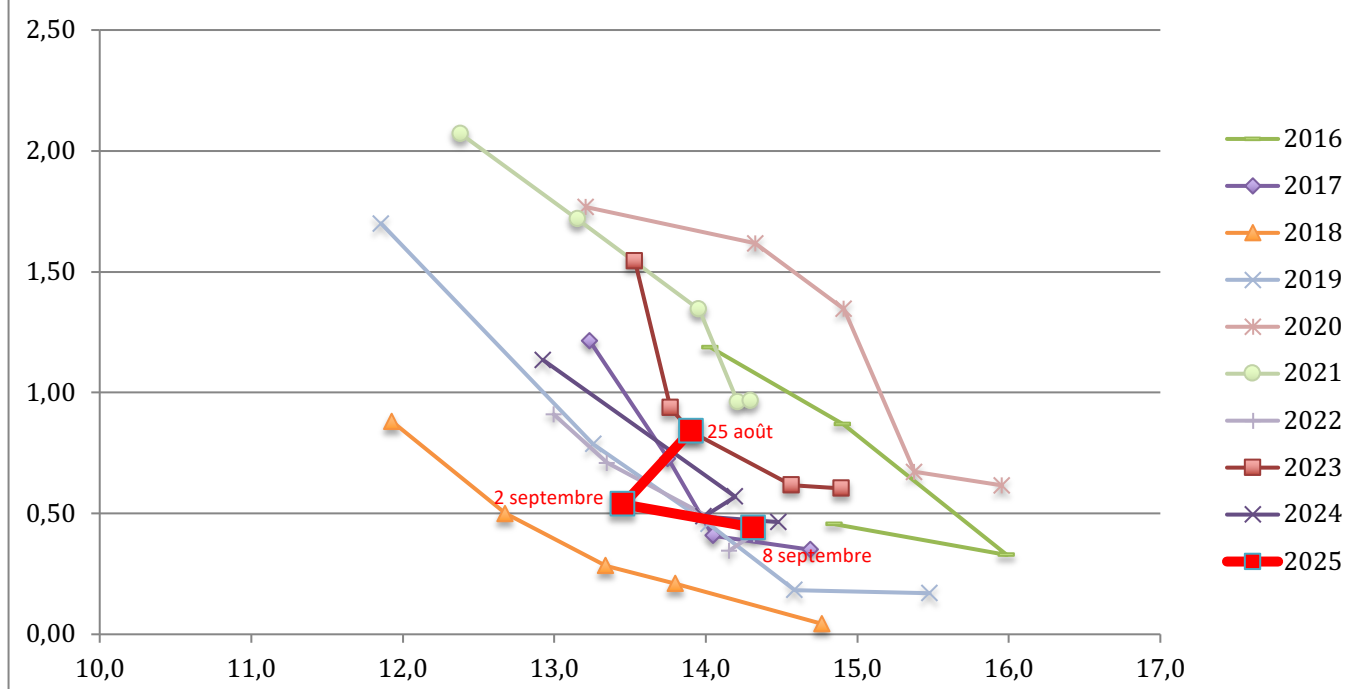
Poids 200 baies en g en fonction du TAV probable en %vol.



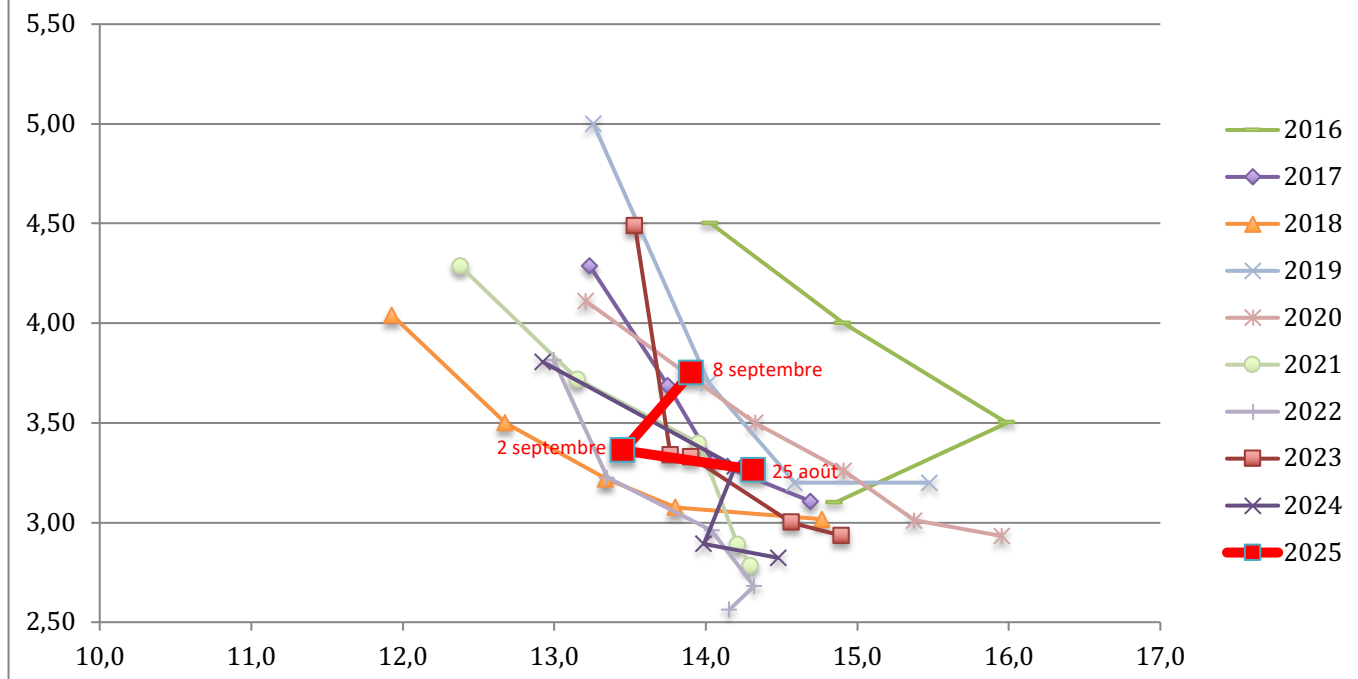
Baisse du poids des 200 baies, nous amenant de nouveau sur des valeurs basses (le plus bas après 2019).

Légère baisse du malique pour se retrouver vers des teneurs moyennes à basses.

Acide Malique en g/L en fonction du TAV Proba en %vol.



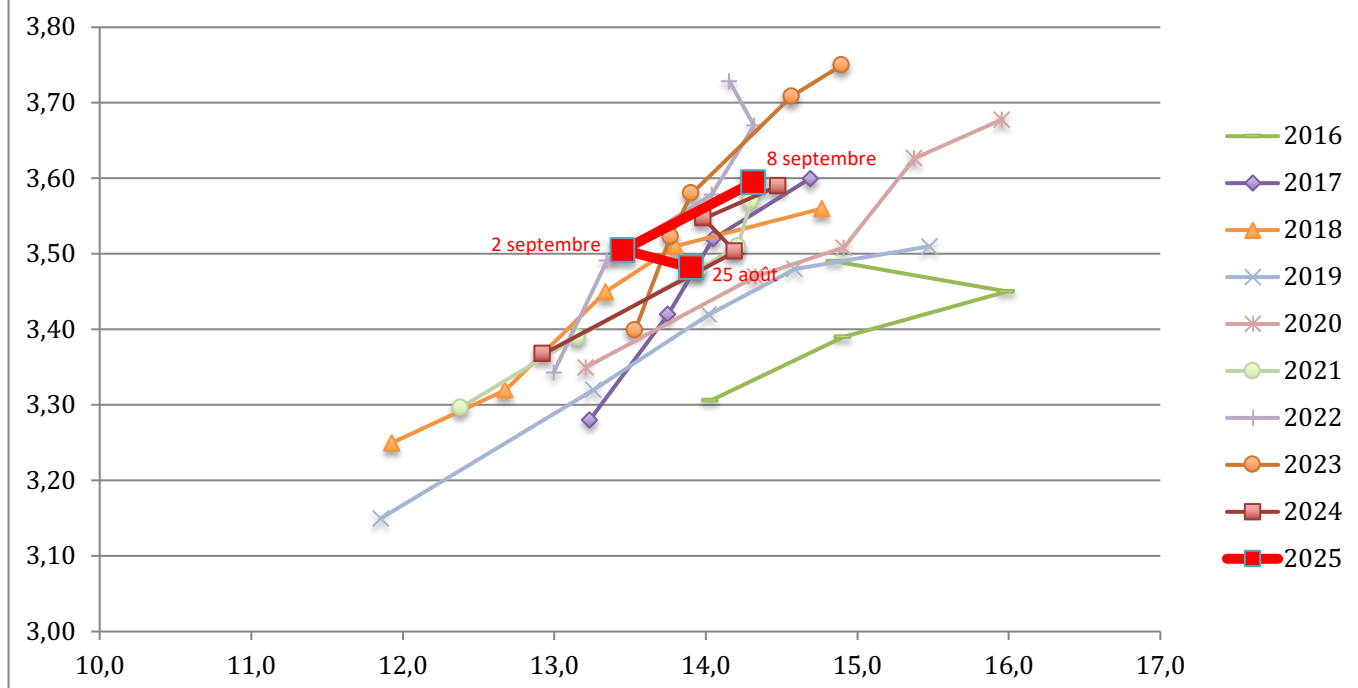
Acidité Totale en $\text{g}_{\text{H}_2\text{SO}_4}/\text{L}$ en fonction du TAV Proba en %vol.

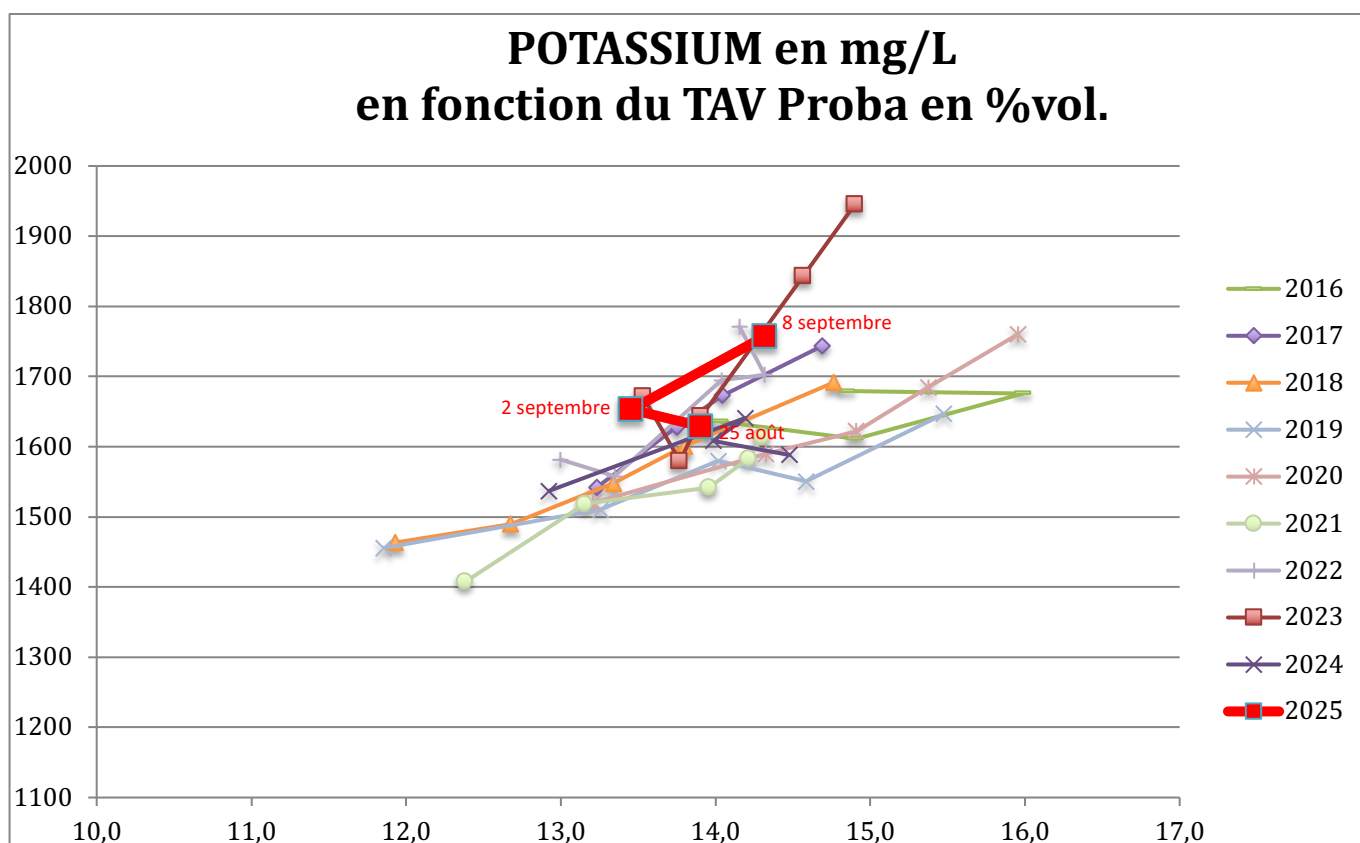


Un rapport sucres / acide bouleversé qui revient sur des normales (2017-2019)

Un pH aussi qui se retrouve sur des équilibres similaires à 2024

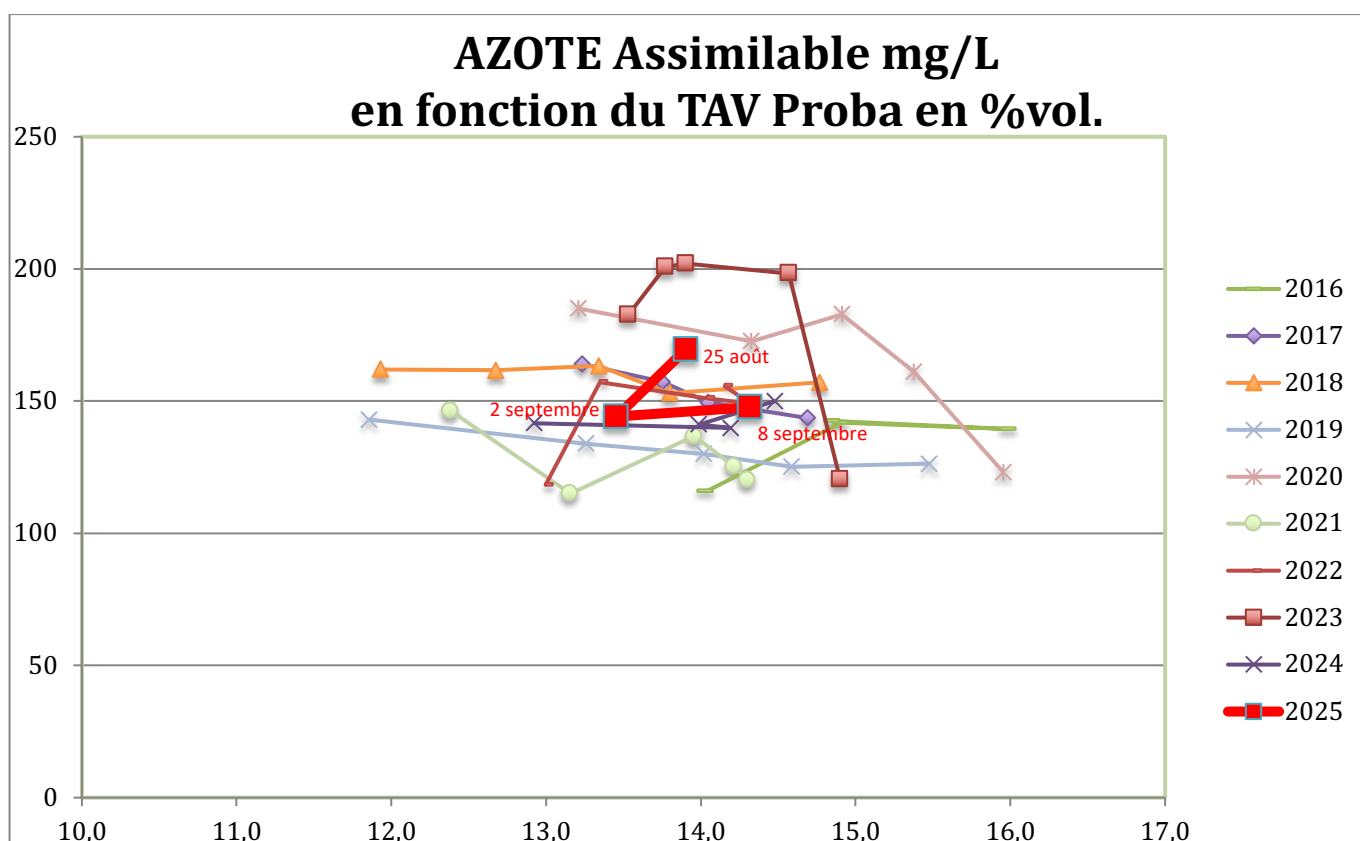
pH en fonction du TAV Proba en %vol.

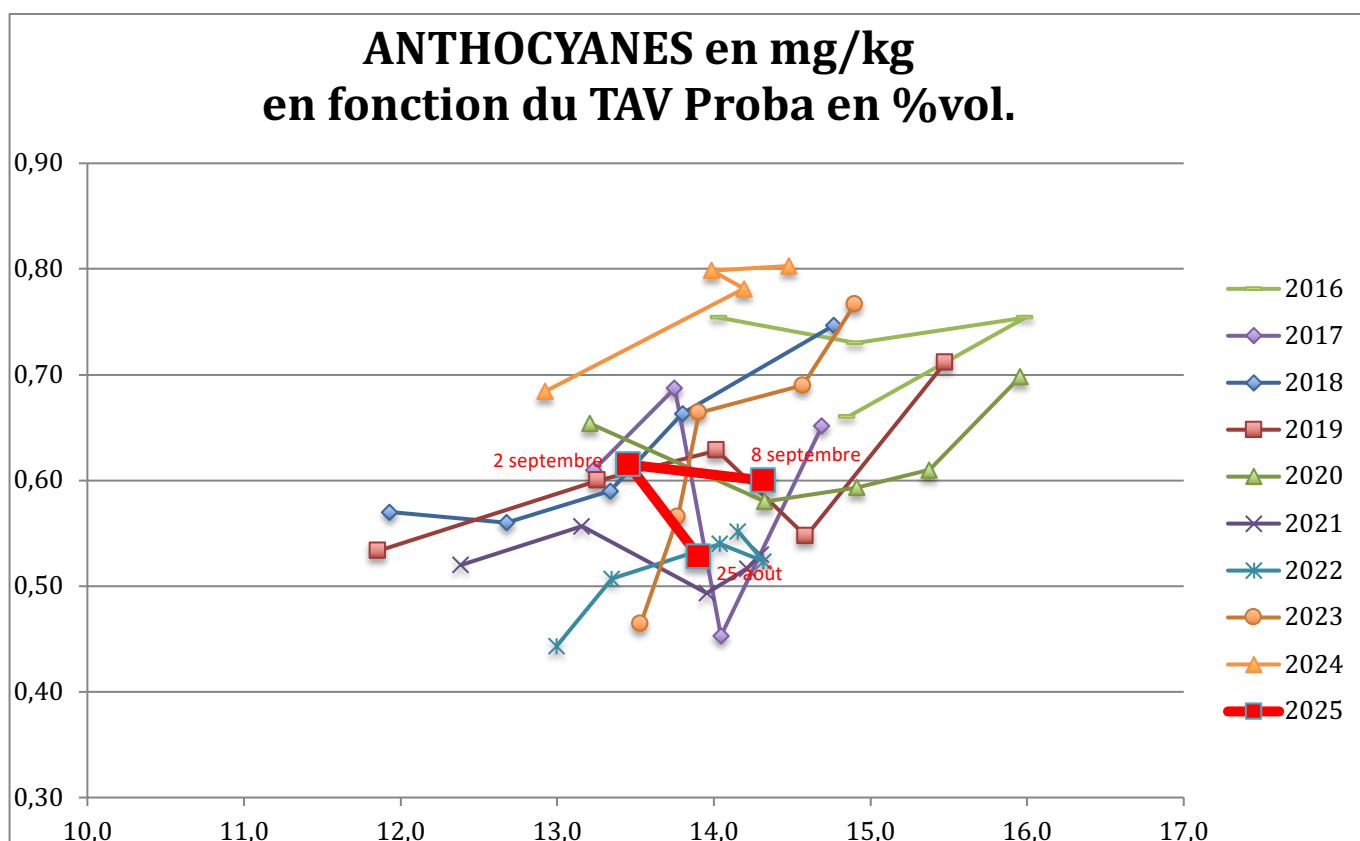




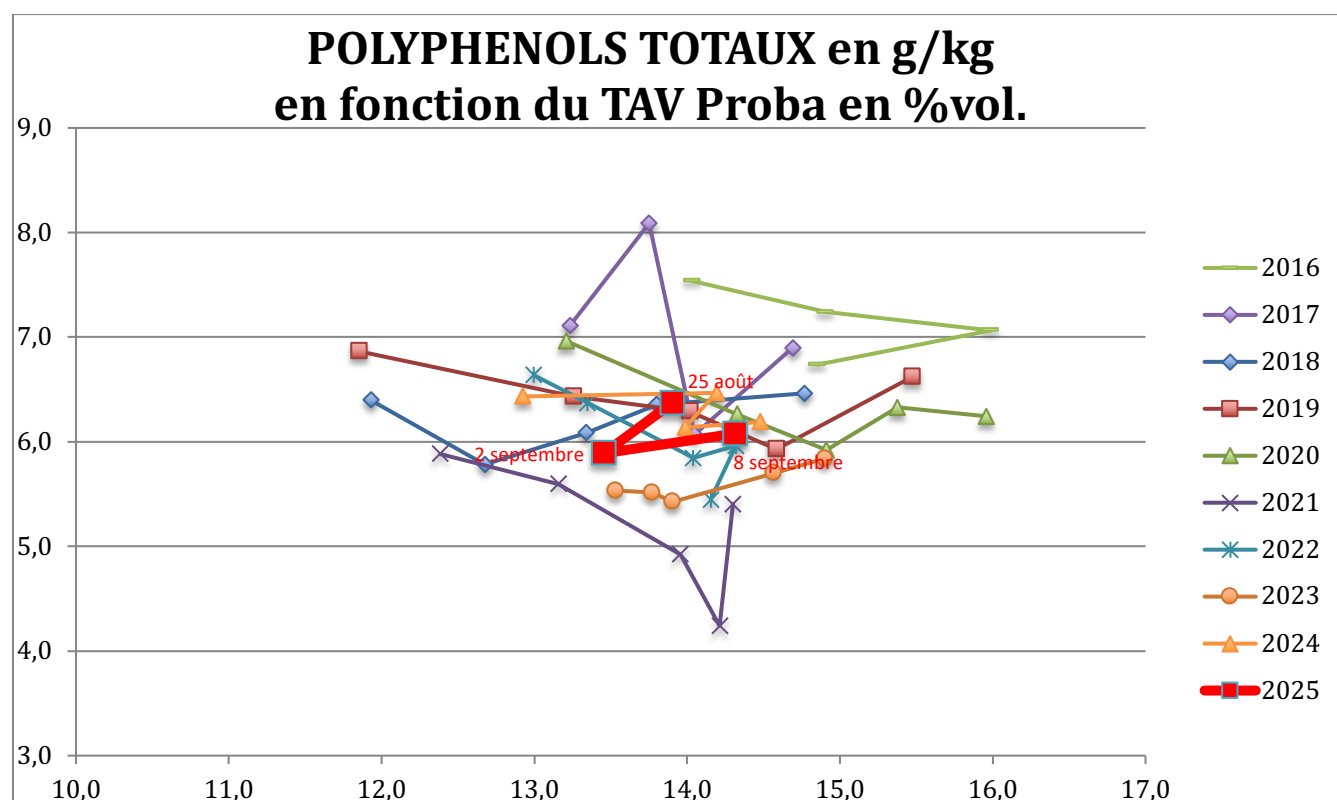
Comme prévu avec les pluies, une forte migration de potassium dans les baies. On obtient des valeurs très élevées.

En azote, les teneurs sont dans les valeurs moyennes, similaires à l'année dernière.





Des teneurs en anthocyanes et en CPT correctes, dans les valeurs moyennes, proches de 2019.



Date	Cépage	Parcelle	Poids 200 baies	TAV proba	AT	pH	Atar	Amal	K	Nass	IC	IPT	Antho	CPT	
08/09/2025	GRENACHE	Montmirail	611	14,8	3,2	3,59	7,88	0,3	1839	111	5,9	51	0,64	6,3	
		Le Péage	612	14,6	2,6	3,90	7,91	0,2	1927	226	4,2	46	0,74	5,4	
		Le Trignon	613	13,7	3,3	3,58	8,68	0,3	1644	225	4,0	42	0,64	6,0	
		Romane	614	13,7	3,6	3,41	8,06	0,8	1622	95	4,9	54	0,62	6,4	
		Les Pallières	615	13,3	3,4	3,51	8,29	0,8	1656	160	4,5	40	0,59	5,4	
		Le Cayron	625	15,7	3,6	3,58	8,68	0,3	1854	69	6,6	76	0,37	6,9	
			Mini	279	13,3	2,6	3,41	7,9	0,2	1622	69	4,0	40	0,37	5,4
			Maxi	300	15,7	3,6	3,90	8,7	0,8	1927	226	6,6	76	0,74	6,9
			Moy	287	14,3	3,3	3,60	8,3	0,4	1757	148	5,0	52	0,60	6,1
	MOURVEDRE	Le Pesquier	617	260	14,1	3,3	3,65	7,60	1,2	1740	178	3,8	29	0,98	7,9
		Le Trignon	618	254	14,1	3,2	3,62	7,25	1,2	1711	153	3,7	32	1,16	7,2
		Romane	619	281	13,5	3,3	3,55	6,93	1,5	1705	112	3,5	29	0,80	7,0
Montmirail		620	257	14,9	2,9	3,68	7,09	1,1	1742	116	3,7	34	1,24	8,3	
		Mini	254	13,5	2,9	3,55	6,9	1,1	1705	112	3,5	29	0,80	7,0	
		Maxi	281	14,9	3,3	3,68	7,6	1,5	1742	178	3,8	34	1,24	8,3	
		Moy	263	14,1	3,2	3,63	7,2	1,3	1725	140	3,7	31	1,05	7,6	
SYRAH	Montmirail	621													
	Le Pesquier	622	260	14,4	3,1	3,63	7,61	0,9	1643	220	4,9	35	1,56	10,0	
	Romane	623	232	13,9	3,5	3,70	7,81	1,6	2061	149	6,0	41	1,40	8,1	
	Paillouse	624	240	14,7	3,3	3,70	8,69	0,9	1944	175	9,6	46	1,48	7,2	
		Mini	232	13,9	3,1	3,63	7,6	0,9	1643	149	4,9	35	1,40	7,2	
		Maxi	260	14,7	3,5	3,7	8,7	1,6	2061	220	9,6	46	1,56	10,0	
		Moy	244	14,3	3,3	3,68	8,0	1,1	1883	181	6,8	40	1,48	8,4	
Clairrette	Romane	626	295	11,5	3,4	3,37	7,58	1,1	1443	107	0,0	23			